

OVIN'CITÉ

Le label qui valorise les
troupeaux de races ovines
normandes dans les territoires.

ENSEMBLE, FAISONS GRANDIR OVIN'CITÉ

Ovin'Cité s'appuie sur une idée simple :
**les collectivités sont essentielles pour
faire vivre les races ovines normandes
dans nos paysages.**

Le label vise à rassembler les initiatives déjà
présentes, créer du lien entre acteurs et
encourager de nouveaux projets autour de
l'écopâturage, du patrimoine et de la
sensibilisation.

**En adhérant, vous contribuez à construire
un réseau régional engagé et visible dès
aujourd'hui.**

REJOIGNEZ LE LABEL OVIN'CITÉ

**Vous avez déjà un troupeau de races
normandes ?**

Votre territoire souhaite valoriser ses pratiques
écologiques et renforcer la sensibilisation du
public ?

Ovin'Cité est fait pour vous.
Nous serions ravis de vous accompagner dans
votre démarche.

CONTACT

✉ oscar.accueil@gmail.com

☎ 02.33.06.46.83

🌐 www.races-ovines-manche.fr



Collectivité engagée dans
la valorisation des races
ovines normandes.



Préserver des races locales. Entretenir les
paysages. Sensibiliser les citoyens.

Rejoignez le réseau des collectivités
engagées !

POURQUOI OVIN'CITÉ ?

De plus en plus de collectivités choisissent d'intégrer des moutons dans la gestion de leurs espaces verts, leurs parcs urbains ou leurs zones naturelles.



Le label Ovin'Cité, porté par OSCAR, accompagne et valorise les gestionnaires qui s'engagent pour :

- ✓ La préservation des races ovines normandes (Avranchin, Roussin, Cotentin, Romanov...)
- ✓ Une gestion responsable et durable des troupeaux
- ✓ La biodiversité locale et l'entretien écologique des espaces
- ✓ La sensibilisation du public aux patrimoines agricoles

Ovin'Cité reconnaît et met en valeur les démarches exemplaires des collectivités qui font du mouton un acteur du territoire.

LES AVANTAGES DU LABEL POUR VOTRE TERRITOIRE

Affirmez votre rôle dans la sauvegarde des races ovines normandes.



COMMENT ÇA MARCHE ?

Les critères d'adhésion

Pour rejoindre Ovin'Cité, la collectivité doit disposer :

- d'un troupeau constitué majoritairement de races ovines normandes,
- de pratiques garantissant le bien-être animal,
- d'un mode de gestion respectueux des milieux naturels,
- d'une démarche de sensibilisation du public (signalétique, animations, visites),
- d'un suivi sanitaire et technique du troupeau.

Les étapes pour obtenir le label

1. Prise de contact
2. Évaluation de la situation (visite ou échange technique)
3. Signature de la charte Ovin'Cité et paiement de l'adhésion
4. Accompagnement et valorisation
5. Renouvellement annuel simple et transparent



1. Une reconnaissance officielle

Valorisez votre engagement auprès des citoyens, des partenaires et des acteurs agricoles.

2. Des outils de communication prêts à l'emploi

Affiches, panneaux pédagogiques, stickers, contenus numériques pour mettre en avant votre démarche.

3. Un réseau régional dynamique

Échanges d'expériences, visites, rencontres techniques, bonnes pratiques.

4. Un accompagnement personnalisé

Conseils sur la gestion du troupeau, la sécurité du public, le bien-être animal, la communication.

5. Une contribution forte à la biodiversité et au patrimoine normand